

Comment faire vivre l'AMAP ?

L'organisation du temps de distribution

Le temps de distribution conditionne la réussite du groupe par les relations conviviales et la confiance qui s'établissent. Il est essentiel de penser à tout ce qui est possible, mais pas nécessaire de tout cadrer (cela peut être paralysant, désagréable pour des paysans qui apprécient la liberté qu'ils ont acquises en choisissant ce métier).

Avant le temps de distribution

Définir le contenu des paniers

En légumes :

L'AMAP repose beaucoup sur le maraîchage. Prêtez un peu plus d'attention à cette production au début, puis aux autres ensuite si vous n'avez pas l'énergie suffisante au départ.

Il est nécessaire de définir le contenu des paniers, en concertation avec le producteur et en tenant compte des besoins des amapiens :

- diversité des paniers d'une fois sur l'autre ;
- variété dans chaque panier (5 différents, c'est bien !);
- diversité des couleurs (c'est bête, mais important) ;
- capacité d'un panier à « faire un plat pour toute la famille » ;
- légumes « de base » et légumes peu courants à découvrir (pas trop, toutefois !);
- mélange cru/cuit/à cuire ;
- complémentarités avec produits annexes de l'exploitation (aromates, produits transformés, œufs, miel...);
- transformation (l'été) pour compenser les périodes difficiles (mars-avril)...
- complémentarité entre légumes feuilles, racines, fruits et fleurs...
- valorisation des produits abimés (blancs de poireaux, courges en cube, mesclun de salade...)

Vous pouvez également proposer un « panier d'échange » pour donner un peu de souplesse aux amapiens (produits qu'ils n'aiment vraiment pas). Toutes les options sont référencées et appliquée dans le kit contrat, disponible dans la boîte à outils du site : <http://www.amap-aura.org/boite-a-outils>

Et surtout, soyez indulgent car c'est très difficile de tenir compte de tous ces critères à toutes saisons ! (vous pouvez recommander à votre producteur des formations sur la planification des cultures...)

Dans certains cas, le maraîcher pourra proposer plusieurs tailles de panier ou encore vous pouvez mettre en place des « co-paniers » (deux familles pour un contrat), discutez du partage du panier (chaque semaine ou 1 semaine /2 : diversité dans le 2^e cas ?).

Pour les autres produits :

Si pour les légumes et fruits, le principe de partage des récoltes est acquis, il en va plus rarement ainsi avec la viande, le pain, les fromages. Parfois, la faible diversité de la production (fromages, pain) : laisser un choix permettant de commander d'un mois sur l'autre tout en ayant contractualisé un volume financier à la saison donne de la souplesse.

Attention cependant à ne pas trop compliquer les commandes, au risque de voir rapidement s'essouffler les bénévoles qui s'en occupent, et de multiplier les erreurs lors des distributions (à moins que le paysan tienne à gérer ses commandes) !

En tant qu'amapien, essayez de comprendre la logique économique de la ferme et du partenariat, soyez curieux (y compris avec les consommateurs, vous n'en serez que meilleur médiateur et éviterez de marcher sur ce que le paysan pourrait considérer comme ses plates-bandes (ex : fixation du prix), sans pour autant éviter la discussion sur le sujet.

Les premières distributions sont l'occasion de mettre en place des paniers d'essais. Sous forme de contrats très courts (3 à 5 distributions), ils permettront l'intégration de nouveaux paysans tout au long de la vie de l'AMAP, et permettront de caler les paniers aux

attentes des amapiens : essai de produits, de quantités, mais aussi de volumes distribués ou de type d'organisation et de formule de contrat.

- **Préparer la distribution entre référents et paysans**

Valider l'organisation de la distribution entre référents et paysans : règles de fonctionnement et calendrier de permanence (à disposition), mobilisation des adhérents pour les permanences, description du rôle de « permanent de distribution », de « référent paysan », carnet de notes, recueil de recettes, livret d'accueil, feuille d'émargement pour le retrait des paniers, apéritifs paysans, relais d'informations agri-culturelles et des animations organisées par le groupe (bilans de saison, visites de fermes, assemblées générales). Tout n'est pas indispensable, mais bien pensé et rediscuté (bilans de saison), le fonctionnement facilitera la pérennisation de l'AMAP.

- **Préparer les paniers sur place ou à l'avance ?**

Une permanence de distribution où chacun fait son panier sur place est souvent souhaitée en AMAP. On pense que c'est un soutien aux paysans. Sur la ferme, les lieux, l'organisation du temps, la possibilité de mieux se concentrer qu'en temps de distribution peuvent faire préférer au paysan des paniers préparés à l'avance. De plus, le paysan devra souvent prévoir une marge de 5 à 10% en plus pour ne pas qu'il y ait des manques sur les derniers paniers (tout cela devra être répercuté dans le prix, où bien il faudra communiquer sur cet « avantage concédé » aux amapiens).. Discutez des solutions entre référents et paysans à chaque nouvelle saison.

Si les amapiens composent leur panier seul, prévoyez qu'un certain nombre de produits soient pré-pesés ou pré-empaquetés (par le paysan ou/et un permanent de distribution) pour simplifier la récupération des produits. Pour des AMAP importantes, vous pouvez préparer 20% des paniers à l'avance.

- **Le « panier », contenant des produits**

C'est sympa d'avoir son sac au nom de l'AMAP (2 à 3 par amapien pour pouvoir ramener le sac) - ça donne de la visibilité au collectif et peut être l'occasion de montrer qu'on s'inscrit dans un réseau - mais on peut aussi se contenter des sacs réutilisables, des cageots. L'idéal est que ce soit l'amapien qui le fournisse.

Pendant le temps de distribution

Convivialité : Dès le début, il est important de créer une atmosphère conviviale de l'AMAP. C'est le meilleur moyen de transmettre les valeurs coopératives (« *travailler dans la joie* ») : s'échanger des recettes, idées de conservation / transformation des produits, des informations sur l'actualité de l'agriculture, des fermes partenaires et de l'AMAP (ateliers cuisines, débats, aide pédagogique ponctuelle dans une ferme...), s'organiser des activités agri-culturelles, des apéritifs-découverte de vigneron locaux, encore faire connaître le principe au-delà du groupe pour le renforcer, et plus tard discuter du nécessaire parrainage de nouvelles AMAP dans le secteur. Vous remarquerez sans doute que ceux qui râlent dès le début, ne se sentent pas à l'aise dans ce genre d'organisation et ne s'impliquent pas... Il ne faut juste pas qu'ils soient trop nombreux pour que vive l'AMAP.

Pédagogie : La mise en place de relevé de prix comparatifs avec les autres formes d'achat de légumes en particulier peut être intéressante. Elle montrera vraisemblablement aux amapiens qui douteraient que cette forme d'organisation est l'une des moins chères qui existent pour un panier de produit de saison diversifiés. Expliquer aux amapiens ce que sont les aléas de production à partir de l'exemple de chaque ferme (rôle du référent, souvent, les paysans peuvent s'en charger seuls sur les fonds, tandis que le référent s'occupe plus de la mise en forme)

Règles collectives : Les obligations légales pendant le temps de distribution (respect de la chaîne du froid, affichage des contenus et quantités... Respecter et faire respecter les règles qu'on s'est données (horaire, paniers non retirés... : et ci-dessus « préparer la distribution entre référents et paysans) ainsi que « trouver un local ».

Ecologie : si les amapiens nettoient et retournent leurs emballages (pots à faisselle, boîtes à œufs...), le coût des produits peut être moindre. Les déchets végétaux peuvent être recyclés par les paysans avec les référents). A terme, le collectif s'autogère rapidement même si tout n'est pas parfait. La présence d'un seul permanent de distribution peut suffire... Vérifiez régulièrement avec les paysans. Il est

important que cette tâche tourne entre les amapiens et que les outils de coordination existent (*cf. plus haut « préparer la distribution entre paysans et référents »*).

Faire vivre l'AMAP

L'animation autour des valeurs de l'AMAP permettra au groupe de faire vivre le projet : échanger, communiquer, sensibiliser, réfléchir ensemble, se réunir pour anticiper les problèmes éventuels. Chaque membre de l'AMAP possède son propre parcours et donc sa propre vision du projet ; pour cette raison il est nécessaire de créer du lien entre ces personnes afin de former un groupe animé par un objectif commun. Pour créer ce lien, l'essentiel est d'abord de bien communiquer et de créer des temps d'échanges spécifiques.

Communiquer au sein du groupe

La communication au sein du groupe est essentielle pour que chacun apprenne à se connaître: les amapiens entre eux, les amapiens et les producteurs, ainsi que les producteurs entre eux. Les voix de chacun doivent être entendues pour faire évoluer l'AMAP dans le même sens et que chacun se retrouve dans le projet!

Une bonne communication permet d'entretenir une dynamique de groupe et une implication partagée.

C'est aussi un moyen de s'assurer du bon fonctionnement interne de l'AMAP : planning des permanences de distribution, listing des amapiens par produits, planning des distributions prévues, dates de réunion, de visites, d'événements, etc.

Communiquer entre les membres du groupe permet de garantir la transparence entre les amapiens et les producteurs (que chacun soit bien informé : les amapiens de l'état de la production, des problèmes éventuels, et les producteurs de la satisfaction des amapiens, des questions éventuelles...).

La communication au sein de l'AMAP passe par l'implication individuelle de chacun. De plus il n'est pas exclu qu'une personne se charge spécifiquement de la communication (rédaction et diffusion d'une feuille de chou, recettes, comptes-rendus, etc.). La communication peut se faire par le biais d'outils informatiques (site, blog, google group) ou par des supports papier (panneaux d'affichage sur le lieu de distribution).

Communiquer à l'extérieur

La vie de l'AMAP n'est pas figée et peut évoluer ! Pour mener des actions communes, acquérir de nouveaux outils, etc. il peut être intéressant de communiquer avec les autres AMAP, d'où l'intérêt du réseau des AMAP (Réseau départemental s'il existe réseau régional-MIRAMAP- URGENCI).

Dans un souci de sensibilisation, l'AMAP peut également faire circuler des informations sur la vie de l'AMAP aux habitants du quartier, aux associations locales, à la commune, ..., via la presse locale (articles, émissions de radio) notamment.

Réunions

Divers moments de rencontre rythment la vie de l'AMAP. Certains permettent principalement d'échanger sur les aspects pratiques et les attentes de chacun (réunions bilan), d'autres de se pencher plus en détail sur les valeurs fondamentales d'une AMAP (Système Participatif de Garantie).

- Réunion bilan en AMAP

Les réunions bilan peuvent être un bon moment de rencontre pour échanger autour de l'expérience vécue au sein de l'AMAP et partager ses sentiments, idées, etc. Tout le groupe est en effet présent, amapiens et paysans, c'est l'occasion de poser et résoudre ouvertement les difficultés rencontrées, mettre en avant les points positifs, accueillir des nouveaux entrants en rappelant l'éthique d'une AMAP, et éventuellement redéfinir le projet de l'AMAP, rencontrer de nouveaux producteurs.... Il est important de maintenir un nombre suffisant d'amapiens afin que le(s) producteur(s) ne se retrouvent pas à livrer l'AMAP à perte.

Le collectif investi dans le fonctionnement de l'AMAP organise ces réunions, l'idéal étant d'en faire au moins une fois par an, ou à chaque renouvellement de contrat. Un membre du réseau des AMAP peut également participer (présentation du réseau et des valeurs fondamentales d'une AMAP, information sur les questions et difficultés récurrentes dans les AMAP et les solutions trouvées, ect).

Il est conseillé de faire circuler un questionnaire de satisfaction en amont de la réunion, de manière à recueillir des avis concernant le fonctionnement de l'AMAP, du lien avec les producteurs, la satisfaction à l'égard des produits, les idées diverses. A la suite de cette réunion, un compte-rendu est envoyé aux amapiens et aux producteurs, au réseau s'il est concerné.

- Organiser un temps d'échange, dans le cadre du Système Participatif de Garantie

Afin de prendre du recul sur le fonctionnement de l'AMAP, le réseau peut vous proposer d'animer un temps d'échange au sein du groupe ou vous proposer des fiches thématiques pour animer vous-même ces temps-d'échange.

L'objectif de ces animations est que le groupe prenne le temps de réfléchir, avec les producteurs partenaires et éventuellement le regard extérieur de quelqu'un du réseau local des AMAP, sur ses pratiques en s'éclairant de la charte des AMAP :

- Echanger autour des valeurs fondamentales de l'AMAP
- Discuter du fonctionnement du groupe, de ses réussites et de ses difficultés
- Identifier des pistes d'évolution et faire des propositions pour la suite.

Ateliers pédagogiques, chantiers sur les fermes des producteurs partenaires

Pour entretenir le lien avec le producteur et faire vivre la notion de solidarité, des coups de main peuvent être organisés sur les fermes partenaires (désherbage, arrachage de pommes de terre, montage de serres ou de clôtures...)*. C'est un moyen de soutenir très concrètement les paysans et d'appréhender directement la réalité du travail sur les fermes.

Au-delà de ces temps d'échanges spécifiques, des visites familiales sur les fermes, des événements festifs peuvent être organisés autour de l'AMAP, une autre occasion de se connaître, d'échanger, de sensibiliser et de se mobiliser ensemble !

* Attention toutefois à ne pas en organiser trop souvent pour que ces moments à visée pédagogique ne se convertissent pas en travail au noir et attention au surinvestissement des amapiens qui pourraient se croire chez eux sur la ferme...

L'AMAP pour tous

Si le partenariat AMAP est axé sur la solidarité avec les paysans partenaires, certains groupes réfléchissent à la solidarité entre amapiens, pour rendre cet accès à une alimentation de qualité accessible au plus grand nombre. Au-delà du coût souvent réduit que permet l'AMAP (vente directe, achat contractualisé sans perte pour le producteur, distribution assurée par les bénévoles...

Pour plus d'informations et des retours d'expérience, vous retrouverez sur le site (<http://amap-aura.org>) le kit Solidarité en AMAP.